

## APERCU HISTORIQUE - 4, le Gros Chêne à LONGAULNAY

D'abord, sachons que François RABELAIS dans "Gargantua", publié en 1534, le bon vivant de père de ce héros, Grandgousier, faisait "provision de saucisses, non de Boulogne [...] mais de Bigorre, de LONGAULNAY, de la Brene, & de Roïargue".

Quelle renommée charcutière ! A vous de réinventer la recette des fameuses saucisses !

### Maintenant parlons plus sérieusement... à propos de cette longère ?

XVIIe s. ? Dans cette longère, témoignent de cette période des emplois dans la construction actuelle

- les deux plus **petites fenêtres à grilles en fer forgé** (à noter l'erreur dans les ciselures en arêtes de poisson),

La première de ces fenêtres reprend même un ancien encadrement en pierre de granit avec un linteau sculpté en accolade,

- les **changements de matériaux et d'appareil de la maçonnerie visibles** sur les façades.

- idem en ce qui concerne les **corbelets** (ou corbeaux) en bois à bouts sculptés réemployés (il en manque quelques uns), deux non réutilisés sont d'ailleurs visibles dans le grenier au-dessus de l'ancienne écurie où ils furent remisés.

- **remploi partiel de pierres de taille pour les encadrements**, notamment ceux de la double porte (granit avec moulure).

1832

- **reconstruction avec emploi certain de matériaux** (cf. ci-dessus).

- la maison comportait initialement **3 parties** :

- à l'ouest, une habitation (de maîtres?) avec cheminée et un escalier menant à l'étage, également doté d'une cheminée (d'où la très large souche de cheminée du pignon),

- au milieu, une autre pièce avec cheminée et escalier ayant pu être habitée (domesticité?)

- à l'est, une étable (sans grenier).

- à l'origine, il n'y avait **aucune porte de communication** entre ces diverses parties.

- les **fenêtres du premier étage** (3 sur la façade sud et 2 en façade nord) n'étaient pas des gerbières de greniers et fenils comme c'est habituellement le cas dans les fermes à cette époque mais bien des fenêtres ce qui correspondait déjà à une anticipation pour l'aménagement de chambres.

- les 2 soues à cochons construites en appentis à l'ouest de l'habitation ainsi que l'écurie construite au sud de la cour, ont été édifiées quelques temps après.

- **apport conséquent de maçonnerie en pierre de "jauge"**, calcaire coquillier du Bassin du Quiou-Tréfumel-St Juvat (Côtes d'Armor) formé dans la "Mer des Faluns" existant il y a environ 600 millions d'années (on peut observer des inclusions de coquillages et dents de poissons), **en particulier dans les encadrements de fenêtres en étages**, également utilisé pour les bâtiments annexes (écurie et soues à cochons), **matériau peu employé par ici**.

- introduction d'une **forme d'ouverture inusité** dans les environs immédiats quelques linteaux en **arc surbaissé** (portes, grande fenêtre et lucarne) tels qu'on en voit souvent dans le secteur Le Quiou-Tréfumel.

- **une pierre gravée** placée sur la façade (niveau étage) avec ses mystères et surprises identifie les **propriétaires (re)constructeurs**.

FPMIDLR

CHE1832

ROSENEUV

- **selon la tradition orale** l'inscription tout en naïveté et maladresse se déchiffre ainsi :

Fait Par Moi Isidore DeLaRo

CHE 1832

ROSE NEUVEu

Publication du "CADASTRE napoléonien" de Longaulnay (les relevés parcellaires avaient quelle antériorité?)

- **On y voit seulement le corps de bâtiment principal** sous les références A512 et A513 (cette dernière correspond à l'étable à l'extrémité Est) mais sans les soues à cochons en apprenti à l'ouest, ni l'écurie bâtie au sud de la cour

Le sol (cour, jardin sont référencés A518).

Le tout maintenant référencé A325 "Le Gros Chêne".

- **Dans les années suivantes furent construites les soues à cochon** à l'ouest du bâtiment principal et, en face de l'habitation, **un beau bâtiment d'écurie** (4 chevaux) sous un grenier.

- **Selon la matrice cadastrale de l'époque, le propriétaire** (et sans doute (re)constructeur) **n'est pas un Isidore mais un Jean Delaroche** (à noter que le nom de son arrière-grand-père Charles était orthographié **De La Roche** Aulion en 1674). Ce qui pourrait expliquer les lettres détachées de l'inscription : "D" "L" "R" ?

En 1834, ce Jean Delaroche était domicilié à Le Quiou (en Côtes d'Armor), bourgade distante précisément de 7km par rapport au Gros Chêne.

## 2 hypothèses peuvent être examinées concernant l'énigme du prénom "Isidore / Jean" :

- **hypothèse triviale**: jusqu'aux années 1940, **il était fréquent que les gens substituent un prénom plus seyant à celui de leur baptême**. Or Jean était sûrement plus commun que Isidore, même au milieu du XIXe...

Mais où ça ne va pas, c'est qu'ici la substitution se serait faite dans l'autre sens. Il aurait fallu que bizarrement le Jean Delaroche pour l'état-civil eut préféré Isidore comme prénom d'usage !

- **hypothèse érudite**: dans les anciens alphabets dont dérive le nôtre, **il n'y avait pas de J mais le I qui en tenait lieu**. C'était *yod* en phénicien devenu *iota* en grec et *I* en latin. Ainsi le monogramme christique IHS est une abréviation et une translittération imparfaite du nom de Jésus en grec : I = J, H = E et Σ = S. Et en latin, on le désignait sous le nom de Iesus...

A noter que le I a pris son point sur la tête au cours du Moyen Age.

**Quant au J, c'est une invention médiévale**, d'abord utilisée comme une sorte de "i cédille", dans les documents commerciaux et contrats pour marquer la dernière valeur d'un nombre se terminant par des I afin d'éviter les fraudes (ainsi 7 s'écrivait dans ce cas "VIJ"). Il a été adopté par la suite **à partir du XVIe siècle pour écrire les mots latins qui donneront un mot français avec la prononciation J /ʒ/** et, par extension, **tous les mots comportant un I antéposé devant une voyelle**.

Mais là aussi ça ne va pas. En 1832, n'y avait-il pas plus de trois siècles que le J était en usage, à moins de vouloir lui préférer le I par quelque coquetterie ou prétention ? D'autant que l'on peut supposer que le citoyen Delaroche ignorait les subtilités linguistiques évoquées ci-dessus.

## Le mystère subsiste donc...

Ce JEAN-*Marie* DELAROCHE (pour l'Etat-Civil) naquit en 1766 à Le Quiou (22).

Lors de son mariage, il était déclaré "cultivateur au Château du Hac" à Le Quiou.

En 1793, il épousa à St Thual une certaine ROSE *Françoise* NEVEU, native de Plouasne.

Il décéda à Le Quiou en 1853.

**Ce qui cependant corrobore largement l'inscription figurant sur la pierre de façade...**

## PUIS LA MAISON VA PASSER DANS D'AUTRES FAMILLES...

1850 (ou 1852) - 1928

Par SUCCESSION, possédée par Jean **BRINDEJONC** et son épouse **Rose Marie DELAROCHE**, fille de Jean-Marie Delaroché), cultivateur à la Croix Bouessée (ou Bouassel) en Tréfumel.

Décédé en 1895.

Successions et héritages suivants :

- Jean-Marie Brindejonc (1822-1904) cultivateur à la Croix Bouessée en Tréfumel,
- Marc Brindejonc (frère du précédent) cultivateur à la Croix Bouessée en Tréfumel puis au Pont Sourdain en Plouasne où il décède en 1928.

1928

LEG par testament établi en 1927 par Marc Brindejonc au profit de  
- Ernest *Guillaume Marie* **PELLAN** domicilié au Pont Sourdain en Plouasne et maire de cette commune.

1929

VENTE aux grands parents maternels du vendeur,

1952-1969

DONATION-PARTAGE au profit d'un oncle en ligne maternelle du vendeur.

DONATION-PARTAGE au profit de sa fille, cousine du vendeur,

1969

VENTE à la mère du vendeur,

1977 – 202?

### **Le bien entre en possession du VENDEUR**

DONATION-PARTAGE au profit de Michel Rouault demeurant au Gros Chêne en Longaulnay, avec travaux de rénovation globale et construction d'un garage en béton sous terrasse. Puis diverses modifications mineures sont intervenues au cours des décennies suivantes...

=> => =>

Site sur le patrimoine rural illustrant cette demeure en 9 photos vers 1970 et 2010 (dite "logis 1"):  
<http://patrimoine.region-bretagne.fr/gertrude-diffusion/dossier/fermes-3eme-alignement-de-quatre-logis-le-gros-chene-longaulnay/33a18dcd-2a48-4076-b303-a2adafla257c#top>